

Collection
Empreinte

GUIDE pédagogique

5 - 6 ans



Enseignement du préscolaire

Khalid ALHassan
Inspecteur
de l'enseignement primaire
(Coordinateur)

Mohamed Sabir
Inspecteur
de l'enseignement primaire

Abdelillah Bouabid
Inspecteur
de l'enseignement primaire

Omar Alla
Inspecteur
de l'enseignement primaire

Abdelaziz Hany
Inspecteur
de préscolaire

Mouhcine Boukhare
Inspecteur
de l'enseignement primaire

Adil Labrihmi
Inspecteur
de l'enseignement primaire

Dr. Abdallah Kaddouri
Professeur de l'enseignement
secondaire qualifiant

Mostafa Nasseh
Professeur
de l'enseignement
primaire



Dépôt légal : 2020MO1617

ISBN : 978-9920-788-61-8

Tous droits réservés

Il est strictement interdit de reproduire cet ouvrage même partiellement, d'en faire des copies ou de le retransmettre par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique sans l'autorisation écrite de l'éditeur.

9 éditions
APOSTROPHE

159, Bd Yacoub el Mansour
Maarif, Casablanca, Maroc
Tél./Fax : 11 94 31 22 05 - 68 12 30 22 05
Email : contact@apostrophe.ma
www.apostrophe.ma

Le photocopillage, c'est » l'usage abusif et collectif de la photocopie sans autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements scolaires, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une équitable rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.





DISCOURS ET DIRECTIVES DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMED VI POUR LA PROMOTION DE L'ENFANCE ET L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE

« ...Nous appelons tous les acteurs dans ce domaine, gouvernement, instances (institutions) publiques, communes, société civile, secteur privé et institutions médiatiques, à se mobiliser davantage et à coordonner leurs activités pour améliorer les conditions de notre enfance, dans le cadre d'un plan intégré pour la deuxième décennie, et de fournir tous les moyens favorisant sa mise en œuvre pour la socialisation de l'enfant, en vue de garantir son ouverture, sa contribution à la construction de sa personnalité et de sa société et la réalisation de sa pleine citoyenneté. Et ce en éliminant tous les obstacles tels que la pauvreté, la marginalisation, l'analphabétisme, les maladies graves ou contagieuses pour permettre à notre enfance de bénéficier de nos services sociaux fondamentaux, en particulier dans les quartiers marginalisés, dans le monde rural et pour les enfants en situation difficile ».

Message adressé à la Conférence nationale sur les droits de l'enfant le 25 mai 2004

« ...Nos enfants attendent de nous qu'on mette leur meilleur intérêt au centre des politiques et des projets adoptés, en développant des programmes réalistes et ambitieux qui répondent à leurs besoins, dans le cadre de nos engagements envers nos références, nos valeurs et notre identité nationale. »

Message adressé à la Conférence nationale sur les droits de l'enfant 25 mai 2011

« ...L'état actuel du secteur de l'éducation et de la formation exige une remise en question pour évaluer les réalisations et identifier les faiblesses et les déséquilibres. Il convient de rappeler ici l'importance de la Charte nationale d'éducation et de formation, qui a été adoptée dans le cadre d'une large approche nationale participative.

Les gouvernements successifs ont également travaillé à la mise en œuvre de ses dispositions, en particulier le gouvernement précédent, qui a exploité les moyens nécessaires pour le programme d'urgence, et n'a commencé cette mise en œuvre qu'au cours des trois dernières années de sa mandature. Malheureusement, les acquis de l'application de ce plan n'ont pas été renforcés. »

Discours Royal, 20 Août 2015

« ... À ce propos, Nous saluons l'initiative d'organiser cette rencontre au moment et dans le contexte où elle intervient. Elle s'inscrit, en effet, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme éducative, objet de la Vision stratégique 2015-2030, qui a pour ambition de construire une école nouvelle, fondée sur la qualité et l'équité, sur l'égalité des chances, la promotion de l'individu et le progrès de la société : vision que Nous sommes déterminé à transformer en une réalité tangible ».

« ... Pour inscrire ces dispositions constitutionnelles dans les faits, les efforts doivent se centrer sur la réduction des disparités catégorielles et spatiales, notamment en milieu rural, dans les zones reculées, au niveau des centres semi-urbains et dans les régions qui manquent singulièrement d'infrastructures éducatives. Parallèlement, le principe de la discrimination positive doit être appliqué pour favoriser l'accès des petites filles à l'enseignement préscolaire et accorder l'attention nécessaire aux enfants à besoins spécifiques ».

« ... Dans le même ordre d'idées, Nous insistons sur la nécessité d'élaborer un cadre pédagogique national de référence pour tout l'enseignement préscolaire qui couvre les méthodes d'enseignement, les normes de qualité et la formation des éducateurs. Comme il nous faut faire évoluer les méthodes pédagogiques actuelles pour rehausser, à l'échelle de tout le Royaume, la qualité de l'offre pédagogique des différentes structures de l'enseignement préscolaire ».

Lettre Royal, 12 juillet 2018

LES TEXTES ET LOIS QUI ENCADRE L'ENSEIGNEMENT PRÉSCOLAIRE.

Constitution du Royaume : Dans le chapitre II, sur les libertés et les droits fondamentaux des individus, la Constitution du Royaume consacre l'éducation comme l'un des droits principaux des citoyens, et a appelé à la mobilisation de tous les moyens disponibles pour faciliter l'accès équitable au droit à une éducation moderne.

« L'Etat, les établissements publics et les collectivités territoriales œuvrent à la mobilisation de tous les moyens à disposition pour faciliter l'égal accès des citoyennes et des citoyens aux conditions leur permettant de jouir du droit à une éducation moderne, accessible et de qualité ».

Article 31 de la Constitution

L'Etat assure « une égale protection juridique et une égale considération sociale et morale à tous les enfants, abstraction faite de leur situation familiale ».

Article 32 de la Constitution

Sommaire

Avant-propos	3
Introduction	6
1 Le cadre théorique du guide pédagogique de la collection « Empreinte » pour la 2ème année du préscolaire	7
1. Caractéristiques des enfants du préscolaire :	8
2. Formulation des compétences pédagogiques fondamentales :	9
3. Domaines d'apprentissage et leurs dimensions :	10
4. Tableau d'organisation de l'ingénierie du cadre curriculaire :	11
5. Méthodologie de conception du guide « Empreinte » :	12
6. Les compétences et les objectifs d'apprentissage :	13
7. Principes pédagogiques d'organisation de l'espace :	15
8. Organisation des domaines d'apprentissage :	16
9. Nature du suivi et de l'évaluation du développement dans l'enseignement préscolaire :	31
2 Les projets thématiques de la 2ème année du préscolaire	35
Projet 1 : L'école et les amis	39
Projet 2 : La ville et la campagne	57
Projet 3 : Monde de la technologie et de la communication	75
Les annexes	93
Glossaire	129
Bibliographie	135

Introduction

Ce guide pédagogique vient pour proposer une feuille de route pour l'éducatrice et l'éducateur qui vont assurer l'accompagnement et l'apprentissage des enfants 5/6 ans. Cette catégorie qui se caractérise par des spécificités au niveau psychique, motrice, linguistique, éthique et valeur. Prenant en compte des différences à différents niveaux : social, culturel, économique et territorial, nous avons essayé, à travers ce guide, de proposer le maximum possible de réponses dont a besoin chaque intervenant dans le but de le rendre plus fonctionnel.

L'éducatrice et l'éducateur sont invités à prendre les directives proposées comme une piste parmi d'autres, qui vont les aider à appliquer la philosophie du cadre curriculaire de l'enseignement préscolaire EMPREINTE est une édition qui respecte les orientations citées dans ce cadre présentant une valeur ajoutée pour l'enseignement préscolaire.

Notre équipe a pris le choix de varier les supports sur lesquels s'appuie l'édition : supports en papier (comme les fichiers) et ce à raison d'un fichier pour chaque projet, des posters qui illustrent les images des domaines avec des fiches et des tableaux phonétiques, en plus des ressources numériques sur CD pour enrichir la collection « empreinte ».

Corollairement, les compétences et les objectifs visés sont bien déterminés. La méthode pédagogique adoptée s'appuie sur l'action et le travail par projet vu la spécificité de la petite enfance. Par ailleurs, les activités pédagogiques proposées permettent l'intégration de l'enfant dans l'univers de l'école en ayant une attitude positive envers son entourage pédagogique.

Mot des auteurs

Partie 1

Cadre théorique

1. Caractéristiques des enfants du préscolaire :

À la sortie, qui devraient apparaître fondamentalement dans l'acquisition d'un ensemble d'habiletés qui les aident à se développer d'abord au niveau des aspects de leur personnalité au niveau psychomoteur (l'ajustement des positions et des mouvements corporels de manière précise et complexe, la discrimination cognitive sensorielle, l'exercice de la conduite et des règles d'autonomie), ensuite au niveau mental et cognitif (opérations mentales primaires, utilisation des outils fonctionnels de la langue et de la communication) et enfin au niveau socio émotionnel (pratiques des régulations comportementales et interactives liées au respect des règles de la vie commune et l'interaction émotionnelle positive au sein de la communauté).

Les théories de développement :

L'examen de certaines des théories sur la petite enfance montre qu'elles insistent sur la nature des tensions qui caractérisent cette étape, au cours de laquelle l'enfant vit à travers de nombreux conflits qui se reflètent dans son comportement et ses relations avec l'autre. Le tableau suivant présente un résumé des idées de base de ces théories :

Théories de développement	Propriétés du stade
Erik Eriksson (Modification de la conception de Freud centrée sur les interactions biologiques et sociales)	Parallèle au stade phallique de Freud <ul style="list-style-type: none"> • Appelé stade de pro action contre le pêché • La devise de l'enfant est, « je suis ce que j'imagine être » • À ce stade, l'enfant est proactif, aidé par sa maturité kinésique et linguistique • Le complexe d'OEdipe et la formation de la conscience
Gordon Allport (Accent mis sur l'auto développement)	<ul style="list-style-type: none"> • Stade caractérisé par l'auto centrisme • L'enfant perd d'abord son identité • Il y a une confusion entre la réalité et la fiction (la domination du jeu illusoire) • La scène est également caractérisée par deux nouveaux aspects : <ul style="list-style-type: none"> - Les prolongements, où le soi se développe, du fait du contact avec autrui - La clarté de l'image de soi, en fonction de son étendue et de la relation avec l'autre.
Jean Piaget (Accent mis sur l'évolution des processus mentaux)	Stade de la pensée conceptuelle (perceptions fondées sur la distinction entre le signifiant et le signifié) : <ul style="list-style-type: none"> • Accumulation d'images de connaissances internes du monde extérieur, • Division en trois sous-étapes : <ul style="list-style-type: none"> - Phase de démarrage de la pensée conceptuelle (2 à 4 ans) - Stade des perceptions ou des intuitions simples (4 à 5 ans) - Stade des perceptions ou des intuitions détaillées (5 à 7 ans) n'étendue et de la relation avec l'autre.
Hendry Fallon (Accent mis sur l'interaction entre ce qui est biologique et ce qui est social pour surmonter les crises)	La croissance est le produit de : <ul style="list-style-type: none"> • L'interaction entre les données bio-nerveuses et les facteurs sociaux • C'est l'étape du personnalisme, où la priorité est accordée à l'émotion au détriment de l'intelligence • L'enfant évolue et passe d'une opposition claire à l'adulte à l'âge de trois ans à une sorte de compatibilité avec lui à quatre ans, et à cinq ans il a tendance à l'imiter.

2. Formulation des compétences pédagogiques fondamentales :

À même d'assurer le développement de la personnalité de l'enfant et de réaliser des spécifications dési- rées à la sortie de l'établissement d'enseignement préscolaire. À la lumière de cela, ces compétences ont été identifiées en six aspects, couvrant la personnalité de l'enfant, et permettant son ouverture, et assurant l'équilibre désiré entre ses différentes composantes, et ce en concordance avec les fonctions de base qui définissent le stade de l'enseignement préscolaire, qui reflètent l'identité éducative de cette étape comme étant un stade d'ouverture, de préparation et de plaisir, et non comme un mini-enseignement (enseigne- ment précoce) basé au niveau managérial sur les présupposés organisationnels et pédagogiques scolaires.

2.1. Acquisition d'habilités et de comportement favorisant :

- L'évolution de la personnalité et son ouverture sur l'environnement ;
- La préparation des apprentissages fondamentaux du primaire ;
- L'adaptation positive aux conditions et aux exigences de la scolarisation ;
- L'interaction souple avec les pairs et les enseignants ;
- L'acquisition de l'autonomie et de l'esprit d'initiative ;
- L'engagement efficace dans les activités d'apprentissage ;
- La capacité d'évoluer et de se développer.
- Les théories de développement :

2.2. Régulation du rapport entre les domaines d'apprentissage et les compétences visées :

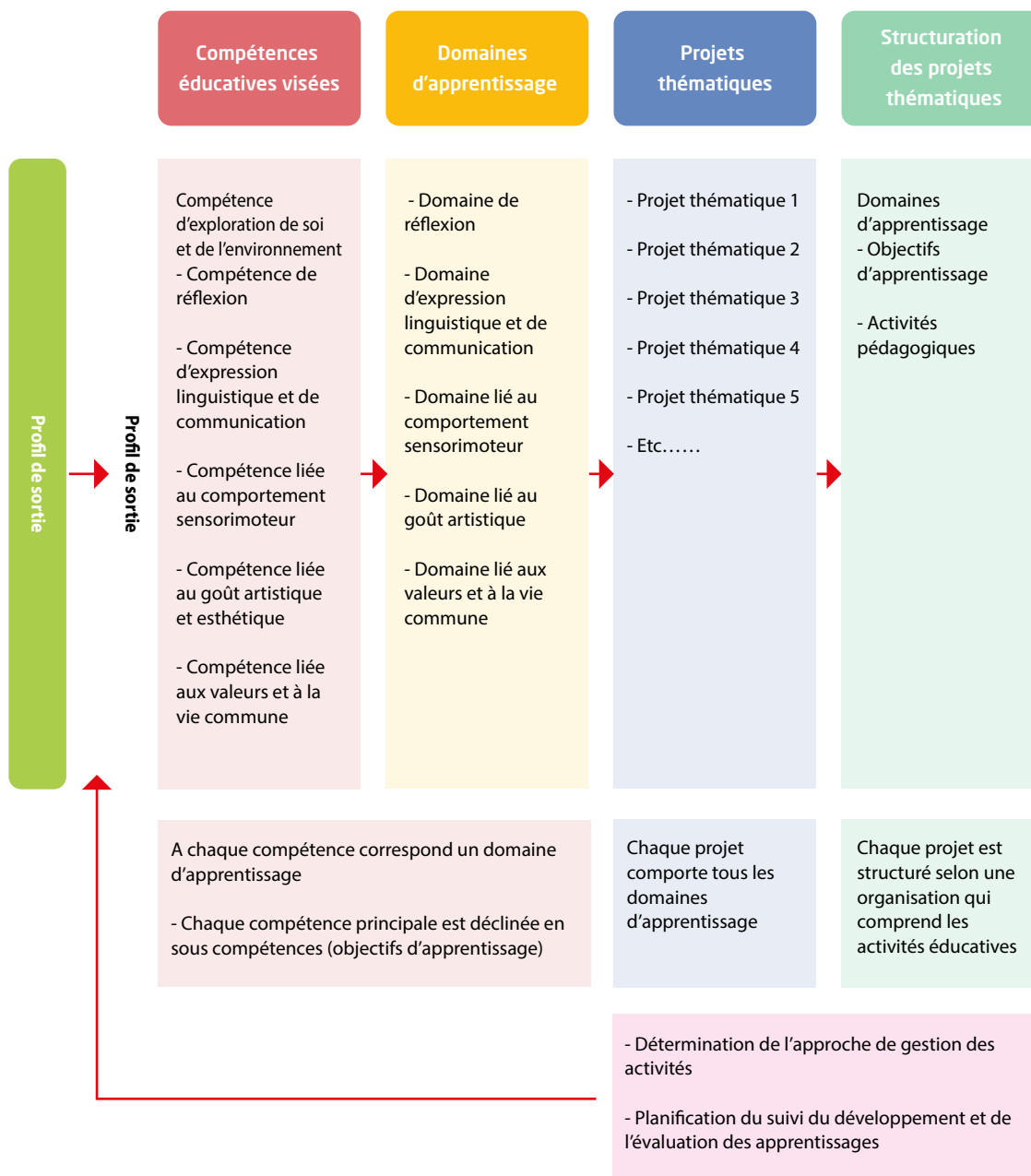
Ces domaines doivent comporter des activités et des pratiques alimentant les compétences dans leur complémentarité et leur harmonie. La conception de l'ingénierie de ce cadre curriculaire a été continuel- lement centrée sur la construction d'une identité pédagogique pour l'enseignement préscolaire, en le dis- tinguant du cycle primaire, et en en faisant l'un de ses affluents les plus importants. Sur cette base, l'in- génierie actuelle du cadre a adopté de nouvelles désignations concernant ce qui était auparavant connu sous le nom de matières scolaires ou d'activités d'apprentissage, et a utilisé des formules qui combinent les compétences pédagogiques ciblées avec les activités éducatives à réaliser dans le but de développer ces compétences .

- Compétence liée à la découverte de soi et de l'entourage ;
- Compétence liée à la construction des bases des opérations mentales et de l'organisation de la pensée ;
- Compétence relative à l'expression linguistique et à la communication ;
- Compétence liée au développement de la cohérence sensori-motrice et à l'appréhension des posi- tions du corps ;
- Compétence liée à l'expression artistique et esthétique ;
- Compétence liée au développement des valeurs religieuses, nationales et des règles de vie commune.

3. Domaines d'apprentissage et leurs dimensions :

Domaine d'apprentissage	Dimensions
Exploration de soi et de l'environnement	Exploration, par l'élève, de son corps pour le découvrir, le développer et le préserver. Ouverture sur le monde extérieur (environnemental et technologique) pour le découvrir et apprendre les règles de base pour interagir avec lui.
Organisation de la pensée	Développement de mécanismes mentaux qui permettent à un enfant de bien percevoir, comprendre, comparer, organiser et interagir avec les objets environnants.
Expression linguistique et communication	Possibilité de communiquer par l'apprentissage d'outils de base qui permettent d'acquérir et d'utiliser la langue dans la communication, et de s'entraîner à la maîtrise des règles de la pratique de la parole, du dialogue et de l'écoute.
Comportement sensori-motrice	Travail sur le développement des compétences de la psychomotricité et des synergies sensorielles nécessaires à certaines réalisations d'apprentissage.
Aspect artistique et esthétique	Développement de l'aspect artistique et esthétique à travers des productions artistiques permettant la pratique de techniques simples de l'expression artistique.
Valeurs et règles de vie commune	Développement de l'aspect émotionnel et social à travers des activités pratiques sensibilisant l'enfant à certaines valeurs comportementales qui doivent être progressivement acquises.

4. Tableau d'organisation de l'ingénierie du cadre curriculaire :



5. Méthodologie de conception du guide « Empreinte » :

L'ingénierie pédagogique choisie pour ce guide vise l'application des principes suivants :

Profil de l'enfant de l'enseignement préscolaire	<ul style="list-style-type: none">• Caractéristiques de l'enfant lors de son adhésion à l'établissement d'enseignement préscolaire (l'état psychologique de l'enfant au cours des quatre premières années de la vie physique, physiologique, sensorielle, kinésique, cognitive, et socio émotionnelle).• Caractéristiques de l'enfant après sa sortie de l'établissement d'enseignement préscolaire (l'état psychologique de l'enfant après avoir bénéficié des services de l'établissement pendant deux ans aux niveaux physique, physiologique, sensoriel, cognitif et socio émotionnel).
Principales fonctions d'intervention	<p>Déterminer ce que l'établissement d'enseignement préscolaire est censé faire pour aider l'enfant à passer de la situation d'entrée, à celle qui est ciblée au moment du départ de l'établissement et de l'inscription en première année de l'enseignement primaire. C'est à dire une description des principales tâches à accomplir au profit de l'enfant.</p>
Compétences éducatives ciblées	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les compétences pédagogiques de base pour s'assurer que les acquis de l'enfant correspondent réellement au profil de sortie attendu, en rapport avec principales fonctions de l'établissement d'enseignement préscolaire.• La compétence pédagogique de base est déclinée en sous-compétences ou capacités, dont le développement conduit inévitablement au développement de la même compétence de base.
Domaines d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none">• Déterminer les champs dans lesquels l'intervention éducative est organisée de manière systématique, afin que ces éléments reflètent les points où les compétences éducatives ciblées sur le développement de l'enfant convergent avec les aspects fondamentaux à développer au niveau de sa personnalité
Projets éducatifs (thématiques)	<ul style="list-style-type: none">• Sélectionner les domaines de vie et d'interaction du monde de l'enfant et de son environnement, qui serviront de points d'entrée éducatifs pour choisir des activités et aborder les concepts et les questions à acquérir dans les cours d'apprentissage et d'animation.
Matrices d'activités	<ul style="list-style-type: none">• Développer une conception d'ingénierie des axes généraux des activités sous la forme d'une grille cohérente, en tenant compte, dans sa construction, de l'espace de travail d'une part et de la nature du projet d'autre part.
Approche d'organisation, de gestion et d'évaluation	<p>Élaborer des scénarios pour la répartition des activités et l'organisation du temps d'apprentissage, et mettre en valeur les fondements de cette organisation.</p> <ul style="list-style-type: none">• Identifier les approches pédagogiques et les techniques pédagogiques qui peuvent servir de base à la gestion des activités, au suivi du développement et à l'évaluation de des apprentissages.

6. Les compétences et les objectifs d'apprentissage :

6.1. Énoncé de la compétence 1 :

Être disposé à posséder les outils d'observation, de découverte de soi et de l'espace environnemental et technologique.

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure d'explorer et de protéger ses organes physiques externes, ses sens et leurs fonctions.
- Être en mesure de connaître certains aliments et les bienfaits nutritionnels et leur importance pour la croissance du corps.
- Être en mesure de connaître l'importance de la propreté et de pratiquer certaines habitudes saines dans la consommation d'aliments.
- Être en mesure de connaître la famille, la maison, et quelques relations qui rassemblent ses membres.
- Être en mesure de connaître certaines composantes de son environnement immédiat et comment interagir avec elles.
- Être en mesure d'identifier certains des outils technologiques utilisés dans son environnement et leurs fonctions de base

6.2. Énoncé de la compétence 2 :

Être disposé à posséder les outils de l'organisation de la pensée et de, la construction des processus mentaux primaires.

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure de distinguer les positions des différents objets dans leur orientation spatiale
- Être en mesure de distinguer (entre) les différentes périodes de la journée et la semaine, et connaître les mois et les saisons de l'année.
- Être en mesure de représenter des nombres simples, compter, écrire distinguer.
- Être en mesure de distinguer les couleurs de base et les formes géométriques simples.
- Être en mesure de comparer différentes tailles et de les différencier.
- Être en mesure de différencier des mesures en utilisant des outils de comparaison simples.

6.3. Énoncé de la compétence 3 :

Être disposé à acquérir des outils linguistiques et de communication, susceptibles de l'aider à lire et à écrire plus tard .

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure d'identifier, prononcer et utiliser les sons dans les contextes d'expression et de communication orale.
- Être capable d'identifier et d'employer des mots liés à son environnement dans différents contextes communicatifs.
- Être en mesure d'employer des outils stylistiques dans différents contextes interactifs et communicatifs.
- Être en mesure de reconnaître et de percevoir une lettre (de l'alphabet) comme un son et un élément graphique dans des mots ou des phrases et de l'épeler ou de le lire.
- Être en mesure de comprendre la signification des mots et des phrases utilisés dans un texte de lecture ou un texte oral et de comprendre leur signification.
- Être en mesure de disposer les formes des lignes, et de dessiner des formes de caractère dans leurs positions séparées.

6.4. Énoncé de la compétence 4 :

Être capable de contrôler ses mouvements (grande et petite gestuelle), les diriger, les organiser et les exécuter, dans différentes positions du corps, et réaliser une cohérence sensori-motrice.

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure d'accomplir certains mouvements majeurs et subtils (fins) dans le cadre de la compatibilité des sens et des mouvements.
- Être en mesure d'acquérir certaines habitudes qui garantissent la sécurité personnelle et les habitudes kinésiques normales pour maintenir l'équilibre.
- Être en mesure de respecter les règles du jeu en participant à la réalisation et à la pratique.

6.5. Énoncé de la compétence 5 :

Être en mesure de recevoir et d'accepter les produits artistiques et esthétiques et à acquérir les outils de base de l'expression artistique.

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure de connaître certains genres artistiques (théâtre, hymne, dessin, croquis...).
- Être en mesure d'accepter des goûts artistiques et esthétiques.
- Être en mesure de s'engager dans des activités artistiques en exploitant les compétences acquises sur le plan audiovisuel et corporel.

6.6. Énoncé de la compétence 6 :

Être préparé à recevoir et à accepter les valeurs religieuses et nationales et les règles de vie commune.

Objectifs d'apprentissage :

- Être en mesure de connaître le nom d'Allah et celui du prophète en se familiarisant avec certains versets du Coran et en les employant dans les rituels des repas et les salutations.
- Être en mesure de recevoir et d'accepter certaines valeurs religieuses et éthiques et les appliquer dans des échanges et comportements sociaux tels que l'hygiène-l'entraide-la charité la solidarité-le respect de l'environnement- la protection des animaux...
- Être en mesure de reconnaître des valeurs en rapport avec des symboles nationaux : salut du drapeau, hymne national, chants patriotiques-du Maroc
- Être en mesure d'accepter et de faire vivre certaines valeurs et règles de la vie commune dans son interaction avec son environnement, (l'écoute, le tour d'attente, le respect de l'autre...

7. Principes pédagogiques d'organisation de l'espace :

- L'organisation de l'espace en fonction des possibilités matérielles et formatives (utilisation de moyens simples en rapport avec l'environnement de l'enfant).
- L'organisation de la salle de classe obéit à la logique de l'ingénierie du projet pédagogique thématique et des compétences à construire et à développer pour favoriser le processus de développement et d'apprentissage chez l'enfant.
- Les activités approuvées/adoptées dans le cadre du projet sont basées sur les besoins de l'enfant (développement/apprentissage).
- Prise en compte du lien entre la dimension éducative, la dimension des valeurs, la dimension de socialisation et le travail par projet.
- L'organisation spatiale doit viser le développement et l'apprentissage dans le cadre de la préparation à l'enseignement primaire.

7.1. Les caractéristiques de l'espace :

- Un bel endroit pour la réception, le confort et le jeu, avec la disponibilité des accessibilités pour les enfants dans une situation de handicap.
- Un endroit convenablement équipé pour l'enfant.
- Un espace divisé en parties (salles, jardin, théâtre...).
- Un espace qui favorise la réussite du projet éducatif.
- Un espace flexible (mobile) et qui permet la création de plateformes/réaménagements pédagogiques/parties dédiées à différentes fonctions.
- Un espace avec de bonnes conditions sanitaires (ventilation, éclairage, mobilité des enfants). et du temps d'apprentissage.
- Un espace qui permet l'utilisation et le développement des cinq sens et le travail en groupes.
- Un espace éducatif pour la mise en œuvre de diverses activités éducatives centrées autour de l'enfant.
- Un espace qui répond aux attentes des éducatrices et aux exigences de l'innovation pédagogique.

7.2. L'équipement des espaces :

- Tables mobiles pour le travail en groupe ou dans le système de classe, à condition qu'elles soient appropriées et commodes/confortables pour l'enfant.
- Chaises individuelles, tables rondes ou à usages multiples (Multifonctionnelle).
- Disponibilité d'une zone de réception.
- Disponibilité d'un endroit pour le repos des enfants (matelas en bon état...).
- Disponibilité d'un endroit pour les affiches/annonces.
- La disponibilité d'espaces-installations fonctionnels (bibliothèque, travaux manuels, dessin, jeux de construction et de composition, coin des rituels standards, coin d'informatique, etc.)
- Disponibilité d'étagères (habits, fournitures...).
- Disponibilité d'endroits pour des ateliers.
- Disponibilité d'un tableau mobile.
- Disponibilité d'un placard (livres, photos...).